

Les nouvelles de BOSGOUËT

JUILLET 2023



Le mot du Maire

Chères Bosguerroyennes, Chers Bosguerroyens,

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu nous retrouver lors des différentes manifestations organisées sur notre commune ces six derniers mois. Je souhaite remercier à cette occasion l'ensemble de nos associations pour leur dynamisme et investissement.

Voici donc une année scolaire qui vient de se terminer. Six élèves de CM2 nous quittent pour faire leur entrée en 6^{ème} au collège. Nous leur souhaitons une belle rentrée et leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs futures études. La rentrée de septembre 2023 va connaître un changement d'enseignante pour la classe des grands. Mme Hamel qui a passé 2 années dans notre école primaire change d'affectation. Nous lui transmettons nos vœux dans ses nouvelles missions. Elle sera remplacée par Mme Tijou qui sera titulaire du poste et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pendant cette période estivale, nous allons finir les travaux que nous avons engagés en cours d'année. Les enfants vont pouvoir bénéficier à la rentrée d'une nouvelle cantine plus spacieuse et découvrir le nouvel environnement de leur cour d'école : sécurisée par le remplacement des clôtures et portails et agrémentée de nouveaux jeux par marquage au sol.

L'été, les beaux jours sont de retour pour le plaisir de tous, mais la végétation pousse vite alors j'en profite pour vous rappeler qu'il est obligatoire d'élaguer ses haies à une hauteur inférieure à deux mètres et qu'elles ne doivent pas dépasser votre propriété en épaisseur. Nous constatons que plusieurs haies débordent chez les voisins, ou sur le domaine public, ce qui gêne la circulation et notamment les engins agricoles qui doivent pouvoir circuler en toute sécurité. De notre côté, pour l'entretien des espaces verts cet été, nous avons engagé un emploi jeune pour venir en aide à notre agent et une personne le remplacera pendant ses congés d'été.

Je tiens à rappeler également **l'interdiction absolue de faire du feu** en cette période de sécheresse et de risque d'incendie. (Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557). Ensemble, soyons vigilants.

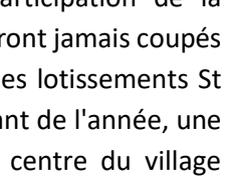
Enfin, je terminerai par une excellente nouvelle attendue depuis très longtemps, M. le Préfet de l'Eure a émis un avis favorable à M. Alexandre Rassaërt, Président du Département de l'Eure pour interdire la circulation des poids-lourds de plus de 19 tonnes en transit sur la RD675 de la Maison Brûlée à Bourg-Achard. Un arrêté va être pris par les 4 maires de St-Ouen de Thouberville, Caumont, La Trinité de Thouberville et Bosgouët, puis ensuite par le Département. Une grande avancée a été franchie sur ce dossier.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre journal, et un très bel été. Bien chaleureusement.

Franck Bertin et ses conseillers.

Les actualités de nos commissions

La commission Travaux & Sécurité

- ❖ **Signalisation** : Un panneau est désormais installé à l'entrée de Bosgouët, celui-ci permet d'indiquer la mairie, l'école, l'église et la salle communale. 
- ❖ **Voiries** : Les réseaux ont été enfouis rue Charles Letellier. 
- ❖ **Cimetière** : Mise en place de 2 affichages de tris dans le cimetière 
- ❖ **L'école** : Mise en place d'une rampe d'accès et de sécurité. Les câblages électriques ont également été passés pour le futur visiophone qui sera installé au niveau du portail de l'école. 
- ❖ **L'office pour l'école** : Les travaux et les peintures sont terminés ; le local sera fonctionnel pour la rentrée de septembre. Ce projet est réalisé grâce à l'aide de l'Etat par l'attribution de la DETR - Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux, du Département de l'Eure et du Fonds de Concours de la Communauté de Communes Roumois Seine. 
- ❖ **Réserves des défenses incendie** : Une cuve a été enterrée au hameau de l'Aubrière. La signalisation a été également apposée sur le sol aux Landriers. 
- ❖ **Eclairage public** : Nous tenons à remercier les habitants présents lors de la réunion publique qui s'est tenue le samedi 18 mars avec la participation de la gendarmerie. Il a été décidé que les éclairages publics sur la RD 675 ne seront jamais coupés la nuit. L'ensemble des autres éclairages publics (le centre du village, les lotissements St Gilles et Beau soleil) seront coupés la nuit du 1er juin au 31 août, le restant de l'année, une coupure est prévue de 23h00 à 5h00. Les éclairages publics dans le centre du village resteront exceptionnellement allumés la nuit au mois de décembre pour les illuminations de Noël.



La commission Ecole et Péricolaire

- ❖ **En décembre 2022** : les enfants de l'école ont eu la joie de découvrir une salle communale décorée de guirlandes et aménagée pour déguster leur repas de Noël. La présence du père Noël a émerveillé petits et grands. Les enfants ont eu la surprise de recevoir des chocolats offerts par la municipalité.



Nous tenons à remercier Madame Coquet pour ses décorations thématiques à chaque occasion festive. Les enfants sont toujours émerveillés et ravis des décors. La décoration lors de l'Armada a été très réussie.

- ❖ En raison de l'accroissement de ses effectifs en petite section maternelle la commune de Saint-Ouen de Thouberville n'était pas en mesure d'accueillir tous nos élèves à la rentrée de septembre 2023. Une rencontre a eu lieu entre les communes de Bourg-Achard, Caumont, Honguemare, Saint-Ouen de Thouberville en présence de M. l'inspecteur de la circonscription du Neubourg pour trouver la meilleure solution. En concertation avec les parents d'élèves, les futurs écoliers seront répartis sur les 4 communes. Les effectifs de la rentrée à l'école élémentaire de Bosgouët sont stables ; 47 élèves seront scolarisés dans 2 classes à triple niveau.
- ❖ Une association de parents d'élèves a été créée cette année grâce aux représentants des parents d'élèves. Pour le plaisir de toutes et tous, les enfants ont pu s'amuser lors de la magnifique kermesse organisée par cette association **le 17 juin**. N'hésitez pas à les contacter via l'adresse mail suivante : parents.elus.bosgouet@gmail.com.
- ❖ Cette année, la mairie a remis un bon d'achat de 40 euros aux 6 élèves de CM2 qui ont quitté l'école de Bosgouët pour partir en 6^{ème} au collège. Un petit coup de pouce pour s'équiper sportivement pour la rentrée
- ❖ En raison des travaux dans la salle communale, le spectacle de fin d'année s'est déroulé le 30 juin dans la salle de Caumont prêtée gracieusement par la municipalité. Nous tenons à la remercier chaleureusement. La solidarité entre communes est bien réelle.



La commission Environnement Animation

❖ Les vœux du maire.

Nos concitoyens ont été nombreux à venir partager ce moment chaleureux et convivial.

Monsieur Le Maire, Franck Bertin et son Conseil Municipal ont présidé la cérémonie des vœux **le vendredi 20 janvier** dernier dans la salle Communale et remercié pour leur présence, M. Sylvain Bonenfant, Conseiller Départemental et Vice-président de la Communauté de Communes, Mesdames Messieurs les Maires et les élus, Messieurs les représentants des forces de l'ordre et du SDIS, Mesdames et Messieurs les responsables et membres des associations, Mesdames et Monsieur les agents, Mesdames et Messieurs les administrés.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise d'une médaille de Maire Honoraire à M. Mary-Dominique ROUAS pour honorer ses 25 années de service auprès de la commune en tant que maire. Nous lui transmettons toutes nos félicitations.



❖ Le repas des Aînés,

Le repas des aînés a eu lieu **le dimanche 5 février** au restaurant l'Ecurie de Routot. Ainsi, les aînés et les élus se sont retrouvés autour d'un bon repas. Ce fut une belle journée de rencontres et d'échanges. M. Franck Bertin Maire a réaffirmé l'attachement de la commune à cette tradition. Nos aînés sont une richesse pour notre village et nous sommes toujours très heureux de pouvoir les réunir pour partager ensemble ce moment solidaire et convivial.



❖ **Café rencontre avec le conseil municipal**

Les membres du conseil municipal ont convié **le samedi 10 juin** à la salle des fêtes, les habitants de la Cité et de la Résidence Beau Soleil et ceux des rues Automne, rue du village, chemin des écoliers, rue Charles Letellier et route de Rouen. Ce fut l'occasion de faire connaissance avec des nouveaux Bosguerrois, mais aussi de partager autour d'un thé ou d'un café, idées, projets et d'échanger sur vos envies ou vos problématiques. Ces rencontres se font par quartier.

❖ **Le concert GOSPEL - « Le Chœur des 2 Amants » une belle soirée festive a mis à l'honneur notre l'église de Bosgouët le samedi 24 juin.**

De beaux moments de partage devant une salle comble et enthousiaste ! Cette année, de nouveau, Céline Henry, cheffe de chœur et sa chorale nous ont emmenés dans un superbe voyage musical. Enthousiasme et plaisir étaient au rendez-vous.



❖ **Cérémonie du 8 mai 1945**

Très belle cérémonie cette année avec le rassemblement cantonal des Anciens Combattants. En présence des élus de notre territoire, des représentants de la Gendarmerie Nationale et des habitants de notre commune, nous étions tous ensemble réunis pour célébrer la commémoration des 78 ans de l'armistice du 8 mai. M. Bertin, maire a présidé cette cérémonie afin d'honorer nos soldats et tous les Résistants qui en payant un lourd tribut ont œuvré par cette victoire à nous rendre la liberté.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette cérémonie.



Nos Associations

Le 14 janvier s'est tenue l'assemblée générale du **Club du Soleil** et du **Comité des fêtes**.

Le 15 janvier s'est tenue l'assemblée générale des **Anciens Combattants**

L'association **La Bosguerroise** a organisé le 5 février sa bourse aux vêtements.

❖ L'association Joy & Zoé

A innové en organisant son premier marché de Noël les 10 et 11 décembre au profit d'associations agissant pour la cause animale.

Le Repas dansant le 25 mars a eu du succès, cinquante convives ont pu profiter d'une soirée où la bonne humeur et la danse ont pris place.



❖ La Charité de Bosgouët

L'association est à la recherche d'un nouveau membre pour compléter son équipe. La Charité organise gratuitement tous les enterrements des défunts en portant le cercueil à l'église et au cimetière et prend en charge la gestion de toutes les fleurs offertes. La pratique religieuse n'est pas exigée mais recommandée. Si vous le souhaitez, vous pouvez les contacter au numéro suivant : 06 80 15 05 37.



❖ Le Comité des Fêtes

Le 16 décembre, Il a remis les prix de la 2^{ème} édition du concours de dessins « **Dessine-moi Noël** ». Les enfants du village ont été nombreux à participer et le jury a été surpris de la qualité et la créativité des enfants.

Le 4 février, il a innové en lançant sa première **soirée « Jeux »** où petits et grands ont pu découvrir et profiter de nouveaux jeux. Un excellent moment de détente !

Le 15 avril, il a organisé la Journée Nature et Troc plantes. Une activité de plein air qui a permis de ramasser bon nombre de débris en tout genre et de rendre propre notre village.

Le 13 mai, une soirée « pique-nique party » a réuni une quarantaine de personnes autour des tables de la salle communale pour un diner. Ce fut un bon moment d'échange et de danse puisque la musique était au rendez-vous.



La fête du village s'est déroulée le 2 juillet sous un beau soleil. De nombreux étalages étaient au rendez-vous de la foire à tout. Une exposition de peintures a été organisée dans la salle communale et les majorettes de Bolbec ont animé l'après-midi. Bravo et merci à tous les membres du Comité des fêtes pour cette journée festive et réussie. La veille, une chasse au trésor organisée pour les enfants a été très appréciée.



A venir

La commission Travaux & Sécurité

- ❖ **L'école** : avec les congés scolaires, les travaux ont repris en juillet pour le remplacement de la clôture, et des deux portails. Leur mise en service est prévue en septembre. Le visiophone du portail est installé. Les blocs de secours de l'école seront remplacés pour la rentrée.
- ❖ **L'office** pour la restauration scolaire : les travaux se poursuivent également. Après la peinture et l'installation électrique, c'est au tour de la nouvelle cuisine d'être en cours d'achèvement. Tout devrait être fin prêt pour la prochaine rentrée scolaire.

Ces deux projets sont réalisés grâce à l'aide de l'Etat par l'attribution de la DETR – Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux, du Département de l'Eure et du Fonds de Concours de la Communauté de Communes Roumois Seine. Nous les en remercions chaleureusement.



❖ Peinture au sol **de couloirs pour la course à pied** dans la cour de l'école pour les enfants

❖ **Signalisation et voirie**

Poursuite de la mise en place et remplacement de panneaux de signalisation et marquages au sol dans le village.

Des travaux de rénovation de la voirie sont prévus Lotissement St Gilles.

❖ **La rénovation énergétique des bâtiments** communaux est à l'étude ainsi que le remplacement du système de chauffage arrivé en fin de vie, ceci afin de réduire nos coûts et d'avoir un fonctionnement plus indépendant et plus vertueux.

Un audit a d'ores et déjà été réalisé avec le SIEGE (Syndicat d'électricité de l'Eure)

La commission Environnement Animation

❖ **Concours Photo – Thème : « BOSGOUET ET SES ANIMAUX »**

Un concours photo a été créé avec chaque année un thème différent ayant trait à la commune.

Que vous soyez amateur confirmé ou débutant, ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants. Il comprend **deux catégories de participants** : « **adultes** » et « **Jeunes** » de moins de 18 ans.

Chaque participant doit adresser son cliché soit en impression papier photo format A4, mat ou brillant, noir et blanc ou couleur à la mairie ou en fichier numérique au format JPEG avec une définition suffisante (fichier non compressé de 5 à 9 Mo – 3500 pixels sur 2500 pixels à titre indicatif) par mail à **l'adresse mail suivante : concoursphotos@bosgouet.fr**.

La date limite de dépôt des photos est le **samedi 14 octobre 2023**. Les gagnants seront récompensés lors de l'exposition qui aura lieu le 11 novembre 2023.

Le règlement est consultable à la mairie, sur le site Facebook de la commune et sur l'application PanneauPocket.

La commission Cimetière

❖ La commune a entièrement numérisé son cimetière par l'acquisition d'un nouveau logiciel. Un plan du cimetière sera affiché à l'entrée avec un QR code qui permettra aux familles éloignées de retrouver leurs défunts.

❖ Cinq cavurnes ont été créées près du jardin du souvenir.



VIE DE NOS ASSOCIATIONS

❖ Dates des prochaines manifestations

12 août – Club du Soleil – Coinchée à 13h30

08, 09, 10 septembre – La Bosguerroise – exposition de peinture de 10 h à 18 h.

La reprise de **l'activité peinture** aura lieu le mercredi **06 septembre**. Les ateliers sont animés depuis 1986 par M. Frédérick Folie, peintre. Ils se tiennent les mercredis de 14h30 à 16h30 et les vendredis de 17h à 19h hors vacances scolaires. Pour vous inscrire ou vous renseigner contactez par sms le 06 22 68 19 77.

16 et 17 septembre – Comité des fêtes – journée du patrimoine

23 septembre – Association Joy et Zoé

30 septembre – Club du Soleil – Assemblée générale à 14h

14 octobre - Club du Soleil – Coinchée à 13h30

15 octobre – La Bosguerroise – Bourse aux vêtements

21 octobre - Association Joy et Zoé

31 octobre – Comité des fêtes – Halloween

11 novembre – Anciens combattants – Commémoration et vin d'honneur

11 novembre – Résultats du Concours photo – remise des prix par la municipalité

12 novembre Comité des fêtes – Foire à tout

18 novembre - Association Joy et Zoé

25 novembre – Association des Anciens combattants – Concours coinchée

09 décembre - - Association Joy et Zoé – Marché de Noël

22 décembre – Comité des fêtes – concours dessins – remise des prix par le jury

A la une

❖ Etat civil

Naissances - Bienvenue à Léon, Martin, Mahélyne, Loan, Maël et Léa.

Mariages - Tous nos vœux de bonheur à Mme Alison LAIGNEL et M. Jérémy HOUDART ; à Mme FRUITIER Elodie et M. Jérémy LEGAY et à Mme Julie BREANT et M. Steven MINEAU.

Décès : M. Roger MITAULT, M. Christian DUPRIE, M. Jean-Louis SALAUN.

❖ Participation citoyenne.

Lors de la réunion publique du 18 mars, avec la gendarmerie de Routot, le dispositif **Participation citoyenne** nous a été présenté par le Major Maillard. Ce dispositif permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. Dans les quartiers de **Participation Citoyenne**, le ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de -40% par an. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, ce dispositif ramène confiance et sérénité au sein de nos communes.

Afin de mettre en place ce dispositif, **nous recherchons un volontaire par hameau**. Si vous êtes intéressé pour être référent, faites-vous connaître auprès de la mairie, nous vous transmettrons toutes les informations nécessaires.

❖ Job Ado

La mairie a renouvelé cette année le contrat Job Ado pour recruter un adolescent de notre commune. Le contrat est un CDD de 2 semaines du 17 au 28 juillet, de 20 heures par semaine soit 4 heures chaque matin pour travailler avec l'employé communal en charge des travaux d'entretien des bâtiments et des espaces verts.



Cette première expérience du monde du travail, permet au jeune de découvrir le service public en s'investissant dans l'entretien de sa propre commune comme le nettoyage du cimetière, des espaces verts ou encore divers travaux de peinture.

❖ Nos entreprises : La Région Normandie a accompagné, à hauteur de 7 500 euros, **Les 3 Pousse l'Atelier**, boutique de décoration sur la commune de Bosgouët, dans le cadre du dispositif «Coup de Pouce».

❖ Une nouvelle mise en avant de promotion des circuits de randonnées de Roumois Seine vient d'être concrétisée avec la Fédération Française de Randonnée.

La FFR a conçu une application mobile gratuite qui recense les plus belles randonnées en France. « Ma Rando ».

Sur les 55 circuits eurois référencés sur cette application, il y a désormais 4 circuits de Roumois Seine : *le circuit des sources bleues, le chemin de Courval, le circuit des potiers et l'allée des granges*

Trois autres sentiers seront prochainement ajoutés : *le circuit de la vallée du Dour, de la vallée de l'oison/moulin amour et le circuit des côtes.*

❖ INSEE : le prochain **recensement de la population** de notre commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Le recensement est obligatoire, un agent recenseur déposera dans vos

boîtes aux lettres une notice internet ou bien vous rencontrera pour la remplir si vous le souhaitez. Plus d'informations vous seront données en fin d'année.

Petits rappels

- ❖ **Frelons asiatiques et autres bestioles** : une vigilance toute particulière est recommandée en cette saison lorsque vous découvrez un nid. N'intervenez pas vous-même, appelez un professionnel agréé, il saura de plus vous renseigner sur les aides de prise en charge par le Département de l'Eure. Nous pouvons vous communiquer des adresses de professionnels proches de chez vous.
- ❖ **Sécheresse et mesures de restrictions des usages de l'eau : passage en alerte sur notre secteur.** Dans un contexte particulièrement préoccupant des nappes et des cours d'eau du département, **M. le préfet de l'Eure a signé un arrêté activant le niveau d'alerte sur une grande partie du département.** Le passage en alerte correspond au premier niveau de restriction des usages de l'eau et vise une réduction des prélèvements non essentiels à hauteur de 30 %, afin d'économiser la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable et pour la préservation de la vie aquatique dans les cours d'eau et les plans d'eau. Les mesures de restriction s'adressent aux particuliers, aux collectivités, aux industriels et aux agriculteurs. Sont notamment mises en place des interdictions d'arrosage des jardins et d'irrigation des cultures de 11h00 à 18h00. Le lavage des véhicules reste possible uniquement en station de lavage avec les appareils à haute pression, ou les rouleaux munis du système de recyclage. Le remplissage des piscines est interdit.

Les éléments de situation sont consultables sur les sites internet suivants :

[Le site de la préfecture de l'Eure](#) ou [Le site Propluvia](#)



- ❖ **Voisinage et circulation** : nous rappelons que pour le bien vivre ensemble **il est obligatoire d'élaguer vos haies** à une hauteur inférieure à deux mètres et qu'elles ne doivent pas dépasser votre propriété en épaisseur. Nous constatons que **plusieurs haies débordent chez les voisins, ou sur le domaine public**, ce qui gêne la circulation, voitures, vélos et piétons

doivent pouvoir circuler en toute sécurité et ainsi que les engins agricoles en cette période de moissons.

Certaines rues sont devenues difficiles d'accès au camion de collecte des déchets et surtout sont **problématiques pour le passage des pompiers en cas d'incendie**.

❖ **Lutte contre l'incendie** : Il est absolument **interdit de faire des feux** en cette période de sécheresse et de risque d'incendie. (Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557).

Pensez également à procéder au **débroussaillage de vos propriétés** afin de renforcer la lutte contre tout départ d'incendie.

❖ **Rezo Pouce** : c'est un dispositif d'autostop organisé ou covoiturage spontané, qui permet à des milliers d'utilisateurs d'effectuer leurs trajets quotidiens en stop de manière simple, sereine, efficace et gratuite.

Il n'y a pas de prise de RDV. C'est spontané. Lorsque j'ai envie de me déplacer, je vais à un arrêt avec une fiche destination ou bien je lance l'application. Je visualise les autostoppeurs et conducteurs à proximité. En tant que conducteur, je peux proposer à quelqu'un de le prendre. Le conducteur prend les autostoppeurs lors de ses trajets sans avoir à faire de détour. Toute personne peut s'inscrire ainsi que les enfants dès 14 ans (avec une autorisation parentale). **L'inscription et l'utilisation sont gratuites**. L'inscription est possible sur le site internet ou en mairie. Pour toute inscription, vous devez vous munir de votre pièce d'identité, d'une adresse mail et compléter vos informations personnelles.

Ce service d'autostop solidaire existe déjà dans de nombreux départements ; il est mis en place sur notre territoire grâce à l'initiative de la Communauté de Communes Roumois Seine pour améliorer la mobilité des habitants. De nombreux panneaux seront implantés dans les communes. **A Bosgouët, ils se trouveront prochainement au niveau de la place communale et du Lotissement St Gilles**. Plus vous serez nombreux à l'utiliser, plus les temps d'attente seront courts et plus de CO2 sera économisé pour la planète.

❖ **Réservez votre date pour le prochain cocktail dînatoire de la commune,**

Le samedi 07 octobre.

Nous vous souhaitons un très bel été.

REJOIGNEZ NOUS SUR



PanneauPocket à télécharger gratuitement sur votre smartphone.

ET SUR



<https://www.facebook.com/Bosgouet>

Contact :
Mairie de Bosgouët
contact@mairie-bosgouet.fr
02.32.56.20.89